

Conseiller énergie sur le patrimoine hospitalier du Sud Aveyron

CONTEXTE

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses et les Communautés de communes qui le composent sont engagés dans une politique locale de l'énergie très ambitieuse. Celle-ci vise à la fois à réduire de manière importante la consommation d'énergie et à accroître la production d'énergie locale à partir de ressources renouvelables, stratégie réaffirmée récemment à travers le Plan Climat Air Energie Territorial. A travers son programme d'actions, les élus du Conseil syndical du Parc ont souhaité accompagner la rénovation énergétique des bâtiments. L'enjeu de la rénovation énergétique des bâtiments de santé est primordial.

A ce titre, le Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Grands Causses, les Centres Hospitaliers de Millau, Emile Borel de Saint-Affrique et l'hôpital Maurice Fenaille de Verrières ont candidaté mutuellement à l'Appel à projet CHARME réalisé dans le cadre du programme ACTEE2 (programme CEE PRO-INNO-52) « APP CHARME : Coordonner et Hiérarchiser les Actions de Rénovation du Médicosocial : économisons l'Energie ! Le patrimoine concerné rassemble plus de 50 000 m² de surface chauffée pour environ 15 GWh d'énergie consommée annuellement.

MISSIONS PRINCIPALES

Intégré au service énergie du Syndicat mixte du Parc du Parc (5 ETP), et en lien étroit avec le responsable des services techniques des Centres hospitaliers de Millau et Saint-Affrique, l'économiste de flux - Conseiller en Maîtrise de l'Energie sera amené à accompagner les actions d'efficacité énergétique du patrimoine hospitalier en lien notamment avec les objectifs du dispositif « Eco Energie Tertiaire » en application de la loi ELAN.

1 / Conseil et accompagnement des porteurs de projet sur la performance énergétique des projets d'investissement (existant ou neuf) :

- Conseiller et suivre les établissements sur l'ensemble des projets afin d'intégrer les enjeux énergétiques : projets de restructuration, de constructions neuves, de rénovation et réhabilitation, intégration des énergies renouvelables
- Accompagner les établissements sur certains points de vigilance souvent mal appréhendés (inconfort estival, réception bâtiment, contrat, aides financières, étude faisabilité EnR, ...),
- Proposer aux établissements une vision globale des projets intégrant : plan de financement, suivi des travaux et post-travaux et évaluation des économies générées, mais également un appui technique, réglementaire et méthodologique.

2 / Mise en place de dispositifs d'accompagnement énergétique sur l'existant :

- Assister les établissements dans le déploiement d'une démarche d'efficacité et transition énergétique : Analyse des factures, Visite sur site, Etat des lieux des équipements et enveloppe, Plan d'action, Suivi énergétique, mise en relation, ...
- Suivre les audits énergétiques réalisés par des prestataires et accompagner à la mise en œuvre du plan d'actions lié,
- Aider à optimiser des contrats énergétiques et des contrats d'exploitation,

3 / Suivi des consommations énergétiques et création d'indicateurs de performance :

- Présenter et mettre en valeur des résultats liés aux consommations et coûts énergétiques,
- Analyser (créer, consolider, comparer) les indicateurs de performance énergétique,
- Cibler et conseiller les établissements pour optimiser de façon continue les consommations et coûts énergétiques,
- Mettre en place / promouvoir des « outils de suivi des consommations » dans les établissements,

4 / Financements et marchés :

- Agréger les CEE travaux (AMO travaux) de l'ensemble de son périmètre,
- Pérenniser la valorisation des CEE et suivre les dossiers CEE avec les partenaires,
- Aider à la recherche de financements publics et privés,
- Suivi de la passation des marchés groupés (énergie, études techniques, logiciel de suivi...)

5 / Actions de sensibilisation :

- Créer une base documentaire pour aider les équipes techniques et utilisateurs au sein des établissements à monter en compétence sur les différents domaines de l'efficacité et transition énergétique (documents, outils, ...),
- Sensibiliser les professionnels, patients et visiteurs aux enjeux de la sobriété énergétique
- Mettre en place des actions de sensibilisation (visite d'installations, semaine de l'eau, ...),

6 / Veille et réseau :

- Participer aux réseaux dont les établissements sont membres (ANAP et C2DS)
- Actualiser ses connaissances via une veille technologique, financière et réglementaire,
- Rechercher des appels à projets régionaux, nationaux et autres aides financières
- Participer à des formations techniques (FNCCR, ADEME, autres organismes, ...),

PROFIL REQUIS

- Formation : BAC +3 à +5 dans le domaine du bâtiment et/ou de l'énergie
- Expérience professionnelle exigée, en rapport avec le profil du poste
- Maîtrise des techniques en thermique du bâtiment, en rénovation énergétique (normes, réglementation thermique, isolation, matériaux, systèmes de chauffage, ventilation, et de leur mise en œuvre ...) et des énergies renouvelables ;
- Maîtrise des outils de diagnostics et d'évaluations thermiques ; et des logiciels de bureautique
- Qualités indispensables :
 - motivation importante pour exercer ce poste et pour se former
 - capacité d'organisation, d'autonomie, de rigueur
 - très bon relationnel et capacité à communiquer
 - intérêt pour la thématique du développement durable et des enjeux énergétiques
- Permis B requis (véhicules de service à disposition)

MOYENS MIS A DISPOSITION

Ordinateur, logiciels bureautiques et d'évaluation énergétique, appareils de mesure

Véhicule de service pour les déplacements

TYPE D'EMPLOI

Cadre d'emplois : Ingénieur territorial (catégorie A)

Contrat à Durée Déterminée de 2 ans

Temps de travail : 35h hebdomadaire

Rémunération : suivant l'expérience

Lieu de travail : siège social à Millau et déplacements réguliers sur Saint-Affrique et Verrières

CANDIDATURE

Lettre de motivation et CV à retourner avant le 03 octobre 2021, à l'attention de M. le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Grands Causses.

Adresse postale : 71, boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12101 MILLAU Cedex

Ou par mail : alexandre.chevillon@parc-grands-causses.fr